

# La Sentinelle

Journal économique et littéraire, paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours sauf le lundi

Le Numéro 5 Centimes

avec un résumé des nouvelles politiques étrangères

Le Numéro 5 Centimes

Organe de l'Union des Sociétés ouvrières

Rédaction et Administration :  
4, Rue du Stand, 4

La rédaction rendra compte  
de tout ouvrage dont lui sera  
envoyé deux exemplaires

SAISON D'HIVER				HORAIRE DES CHEMINS DE FER ET POSTES								Dès le 1er Octobre 1890										
Besançon-Neuchâtel — Neuchâtel-Besançon				Chx-de-Fonds-Berne — Berne-Chx-de-Fonds				Chx-de-Fds-Ponts — Ponts-Chx-de-Fds				POSTES										
Besançon D	4 8 5 10	—	9 16	—	1 52	—	6 42	Chx-d.-F.D	5 36	8 32	10	—	12 28	2 40	3 50	6 48	Chx-de-Fds D	—	9 35	2 10	6 15	9 50
Morteau »	6 49	8 17	—	12 21	—	4 48	6 45	St-Imier A	6 11	9 5	10 38	—	1 33	3 12	4 25	7 23	Corbatière A	—	9 56	2 31	6 36	10 12
Loele »	5 10 7 8	8 58	11 38	—	1 20 3	—	5 22	7 45	Sonecb. »	6 43	9 35	11 3	—	1 33	3 40	4 55	Sagne »	—	10 10	2 46	6 50	10 21
Chx-de-F.	5 32	5 52	9 20	—	1 45	—	3 22	5 40	Bâle »	9 33	12 50	—	—	4 48	—	7 30	Cœudres »	—	10 19	2 55	6 59	10 35
Neuchâtel A	7	—	10 47	—	8 32	—	7 14	9 44	Bienne »	7 49	10 10	11 40	—	2 17	4 13	5 50	Pet.-Martel »	—	10 28	3 47	8 10	14 44
Neuchâtel D	6* 2	7 48	10 47	—	4 8	—	7 54	—	Berne D	1 50	7 25	8 55	—	1 20	8 25	6	Ponts D	—	7 20	12 40	3 45	8 20
Chx-de-F.	6 40	8	—	9 45	—	12 25	1 50	3 30	Bienne »	6 8	9 5	10 25	—	2 50	4 35	7 35	Pet.-Martel »	—	7 27	12 47	3 52	8 27
Loele A	7	—	10 47	—	8 32	—	7 14	9 44	Bâle »	—	7 15	—	—	10 5	—	2 5 5 15	Cœudres »	—	7 37	12 57	4 2 3 37	
Morteau »	9 7 11	—	1 28	—	6 30	—	8 57	—	Sonecb. »	7 8	9 58	11 8	—	1 55	8 40	5 20	Sagne »	—	7 45	1 5 4	10 8 45	
Besançon »	11 12	1 20	8 27	—	8 36	—	—	—	St-Imier »	7 49	10 36	11 34	—	2 34	4 23	5 57	Corbatière »	—	8 4	1 24	4 29	9 4
									Chx-de-F.A	8 32	11 15	12 10	—	3 16	5	—	Chx-de-Fds A	—	8 20	1 40	4 45	9 20

**ABONNEMENTS**  
Un an . . . . . Fr. 10 —  
Six mois . . . . . " 5 50  
Trois mois . . . . . " 3 —  
Abonnement annuel par mois, 1 fr.  
[payable d'avance.]

**ANNONCES**  
5 cts. la ligne ou son espace. Pour  
les petites annonces en dessous de  
6 lignes 40 cts. pour trois fois.

## MEMENTO

**Comité d'organisation de la fête du 1er Mai.** — Réunion dimanche, à 10 h. du matin, au local du Grütli.  
**Grande réunion de tous les amis de la Sentinelle,** vendredi 24 avril, à 8 1/2 h., Balance 15.  
**Jeu 23 Avril**  
**Deutscher Gemischer Kirchen-Chor.** — Gesangstunde Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.  
**L'Helvétia** (Groupe de chanteurs du Cercle montagnard). — Répétition générale, à 8 1/2 h. du soir au local.  
**Société de Gymnastique d'hommes.** — Exercices à 8 1/2 h. du soir, à la Grande Halle.  
**Société fédérale de gymnastique Ancienne Section.** — Réunion des vieux gymnastes à 9 h. du soir, à la petite Halle.  
**Club de la Pive.** — Séance à 8 1/2 h. du soir, au Sapin.  
**Club du Croquet.** — Réunion à 8 1/2 h. du soir, autour de la table, au local ordinaire.  
**Union chorale.** — Répétition à 8 1/2 h. du soir, au local.  
**Allgemeiner Arbeiterverein.** — Vereins Sitzung, Abends 9 Uhr, im Lokal.  
**Samedi 25 Avril**  
**Abeille,** Société fédérale de gymnastique. — Assemblée générale réglementaire à 8 1/2 h. précises du soir, à l'Hôtel-de-Ville.  
**Inhumations le 24 Avril**  
Tell-Ali Wenker, âgé de 28 1/2 ans. Domicile mortuaire: Grenier, 37. Convoi funèbre à 1 heure.  
François Emile Huguenin, âgé de 66 ans. Domicile mortuaire: Hôtel-de-Ville, 19a. Convoi funèbre à 1 heure.

## SOMMAIRE

Manifeste du Comité d'organisation de la fête du 1er Mai. — Comment on paie l'impôt — Nouvelles étrangères — Confédération suisse — Lettre de Zurich. — Nouvelles des cantons — Chronique locale — Feuilletons: Indiana, par Georges Sand. L'ouvrier, roman social inédit.

## MANIFESTE

### du Comité d'organisation de la Fête du 1er Mai

#### Ouvriers de tous les pays!

Un grand souffle anime le monde entier à l'approche de cette belle fête, la manifestation du 1er Mai. De l'obscurité dans laquelle elles végétaient, les masses ouvrières se lèvent, avides de lumière et de vérité. Elles se lèvent, elles se redressent et leur premier mouvement, c'est de se tendre la main, par dessus toutes les frontières, malgré toutes les murailles de Chine douanières, pour affirmer à ceux qui les oppriment, leur droit à une existence meilleure. Dans cette poussée grandiose, dans cet élan magnifique de tous les prolétaires, une chose frappe tout d'abord: c'est qu'ils sont arrivés à comprendre immédiatement le seul moyen de conquérir cette égalité, menteuse aujourd'hui — quoique inscrite au fronton de toutes les constitutions libérales et républicaines; — ils s'unissent tous, pour réclamer, par le moyen de la journée de huit heures, plus de loisirs. Des loisirs, pour échapper à la tyrannie et à l'abêtissement d'un travail trop prolongé, trop absorbant et trop fatigant; des loisirs qui leur permettent de vivre en famille, de s'occuper de leurs enfants, de se perfectionner eux-mêmes et d'acquérir, par une culture intellectuelle plus développée et plus soignée, l'égalité réelle et la réelle liberté, d'où peut seule découler la réelle fraternité entre tous les hommes.

#### Travailleurs de toutes les nations!

A ce grand mouvement qui agite l'Univers entier, vous ne sauriez, vous ne pouvez rester indifférents. C'est à votre dignité d'hommes que nous faisons appel, avant tout, en vous disant:

Vous vous devez à vous-mêmes de participer à ce grand réveil de la dignité humaine chez tous les travailleurs du monde.

C'est à ces sentiments de solidarité si développés parmi notre population que nous nous adressons en vous criant:

Joignez-vous à vos frères. Ils comptent sur vous, comme vous pouvez compter sur eux. Tous les ouvriers ont les mêmes besoins, puisque tous ils luttent pour conquérir plus de bien-être pour le présent, plus de sécurité pour l'avenir.

Nous vous demandons de vous associer à une manifestation légitime, raisonnable et juste. Vous voudrez avec nous témoigner les sentiments qui nous animent et qui animent tous les travailleurs.

#### Ouvriers de la Chaux-de-Fonds!

C'est un droit que vous avez de manifester vos idées, et, ce droit, la loi vous le garantit.

Ce serait en violation flagrante de la Constitution fédérale qu'on chercherait à vous empêcher de participer à cette belle fête.

Tous les ouvriers suisses se préparent à la fêter d'une façon éclatante. Les travailleurs du canton de Neuchâtel s'uniront à eux. La Chaux-de-Fonds ne saurait rester en arrière.

A toutes les menaces, vous saurez répondre calmement, avec dignité, sans abandonner une parcelle de votre indépendance d'homme et de citoyen suisse.

Souvenez-vous du 1er mai de l'an passé, de cette manifestation superbe et grandiose, du sentiment de contentement et de la joie qui nous animait tous, en célébrant la Fête du Travail, l'an dernier.

Joignez-vous tous au cortège.

#### Travailleurs!

Nous comptons sur votre indépendance et sur votre esprit de solidarité.

Vive la rénovation sociale par les moyens légaux!

Vive la classe ouvrière de la Chaux-de-Fonds, unie aux travailleurs du monde entier!

Le Comité d'organisation.

### Comment on paie l'impôt

Un recul qui a été stigmatisé avec une virulence rare par M. Jeanhenry, alors procureur général, ça été la disposition de la loi sur les communes qui interdit le droit de vote aux citoyens en retard de plus de deux ans dans le paiement de leurs impositions communales.

C'est à la fin de la précédente législature du Grand Conseil que cette disposition a été prise. On assure qu'elle sera appliquée aux prochaines élections communales. Si elle l'est, elle ne le sera pas deux fois, tant elle est vexatoire, injuste, contraire à la vérité.

Elle est vexatoire parce qu'elle fouille dans la vie privée des gens, parce qu'elle étale au plein jour leurs faiblesses, leurs négligences ou leur pauvreté.

Elle est injuste, inconstitutionnelle même, parce qu'elle prive toute une catégorie de gens du droit primordial, du droit le plus sacré, — celui auquel une république ne saurait jamais atteindre sans se déshonorer, — parce qu'elle restreint le droit de vote et rétablit sous une forme déguisée le cens électoral.

Elle est contraire à la vérité, parce qu'elle laisse entendre et supposer qu'il y a des gens et des citoyens qui ne paient pas leurs impôts, alors que ceux-là même qui seront atteints par cette disposition rétrograde paient, toutes proportions gardées, autant d'impôts que n'importe qui.

Il ne nous sera pas difficile de le démontrer.

\* \*

Constataons tout d'abord avec une fierté amère que notre pays a su élever à une hauteur jusqu'ici inconnue, l'art de pressurer le peuple sans le faire crier. Nous avons, en matière d'impôts, tous les systèmes: les régales et les lods, vieux restes de la féodalité, l'impôt du sang, les impôts indirects, et l'impôt direct.

Nous payons à l'Etat confédération, à l'Etat canton et à l'Etat commune. Et ces trois Etats se sont si bien amalgamés l'un à l'autre que nous ne pouvons pas payer à l'un sans qu'il en ressorte quelque avantage pour l'autre.

L'exemple le plus frappant à l'appui de cette thèse, nous le trouvons, dans cet impôt indirect par excellence: le monopole des spiritueux. En créant la loi concernant les spiritueux, la Confédération a entendu faire une loi fiscale. Mais comme il lui aurait été impossible, malgré tous les faux dehors de moralité dont on l'affublait, de faire passer cette loi dans le peuple suisse, elle a eu soin de réserver aux cantons leur forte part sur les recettes provenant de l'alcool. Part à deux ont dit à leur tour les Communes qui entendaient être à la curée. Et c'est ainsi, en intéressant cantons et communes à l'exploitation de l'alcool et en leur promettant une part aux bénéficiaires, que cette entreprise a réussi et que la loi a été acceptée par le peuple suisse.

Qui paie l'impôt indirect créé par le monopole de l'alcool?

Tous les consommateurs, c'est-à-dire tout le monde.

Qui en bénéficie?

La Confédération, les cantons, les communes.

Nous prétendons que tous les citoyens, quand bien même ils le voudraient, ne peuvent échapper à l'impôt.

La Confédération alimente sa caisse par les régales de la poudre et du sel, par les tarifs douaniers, par l'impôt militaire.

Le canton subvient à ses charges par les lois, l'impôt sur les successions, les régales de la poudre et du sel, l'impôt militaire, et surtout par l'impôt direct.

La commune a pour s'entretenir: l'impôt direct, l'impôt sur les successions en ligne collatérale et sur les donations entre-vifs, l'impôt locatif... et les nombreuses subventions et allocations que lui allouent le canton et la Confédération.

Il est un impôt que tout le monde paie: c'est celui qu'on appelle l'impôt du sang, c'est l'impôt militaire. Il en est d'autres auxquels personne ne peut se soustraire: ce sont les impôts qui découlent des régies, des tarifs douaniers, de la loi concernant les spiritueux, des lods, des successions collatérales, etc...

A chaque livre de sel qu'on achète, on paie un impôt. On ne boit pas une absinthe, une liqueur alcoolique, qui ne soit pas sujette à l'impôt. Tous les aliments, tous les vêtements, tout ce qui est nécessaire à l'entretien d'une créature humaine, tout ce dont elle se sert pour se nourrir, pour se vêtir, pour se protéger, tout cela est frappé d'un droit; de l'argent dépensé pour acquérir l'un quelconque des objets nécessaires à l'existence, une part s'en va à l'Etat.

On dira : elle s'en va à la Confédération.

Et nous répondrons : à la Confédération, sans doute, mais comme celle-ci rend aux cantons et aux communes une partie de ses recettes sous des formes diverses, l'impôt qu'on paie à la Confédération, on le paie au canton et à la commune également.

Cette démonstration ne serait-elle pas suffisante ?

\* \*

Nous irons plus loin et nous dirons : Qui paie l'impôt? C'est le travail, source de toutes richesses. Tout homme qui travaille paie son impôt.

Ce sont des choses si naturelles qu'il semble presque oiseux de les répéter. Celui qui prélève sur le travail de ses ouvriers la grosse part qui, entassée chaque année, finit par produire le capital, celui-là ne doit sa fortune qu'au travail... des autres. Quand il paie l'impôt sur sa fortune, il paie l'impôt de tous ceux qui ont contribué à l'enrichir.

Le propriétaire qui fait payer un loyer exorbitant à ses locataires ne paie pas son impôt. Ce sont ses locataires qui le lui paient.

Et ainsi de suite, on pourrait multiplier les exemples et prouver, avec force arguments à l'appui, que ce sont ceux-là même auxquels on fait un grief de ne pas acquitter leurs contributions ou d'être en retard dans le paiement de leurs impositions communales, ce sont ceux-là qui, avec tous les autres travailleurs, paient l'impôt de ceux qui ne travaillent pas et qui se bornent à faire travailler leurs ouvriers ou leurs capitaux. |

\* \*

Nous n'irons pas jusqu'à dire cependant, et c'est par cela que nous finissons, qu'il ne faut pas payer son impôt et qu'ils ne sont pas blâmables ceux qui, le pouvant, ne consentent pas à s'acquitter de leurs contributions.

Les lois sont ainsi faites qu'elles atteignent surtout le travail et qu'elles ont des indulgences inouïes pour le capital. Se conformer aux lois est cependant l'impérieux devoir de tous les citoyens qui s'honorent d'être suisses et de vivre dans un pays démocratique.

Mais quand les lois sont mauvaises, c'est un devoir de chercher à les réformer. Il est vrai que si l'on pénètre dans cette voie rétrograde et si l'on enlève aux citoyens le droit de vote, sous le fallacieux prétexte qu'ils ne paient pas un impôt, alors qu'ils paient tous les autres, les travailleurs auront toujours plus de peine à obtenir une législation réglant d'une ma-

nière équitable les rapports entre le capital et le travail.

Si c'est ce à quoi l'on tend, on fait un mauvais calcul. Les gens qui ont commis la mauvaise action de réintroduire dans notre législation un principe qui en avait été chassé, n'auront réussi qu'à aviver les haines et qu'à exaspérer un certain nombre de nos concitoyens.

On nous accuse parfois de pousser à la guerre des classes. Ce n'est pas nous qui nous prétons à d'aussi dangereux calculs, ce sont ceux qui, pour garder le pouvoir, ne craignent pas de recourir à des mesures néfastes et dangereuses.

L'interdiction du droit de vote des citoyens en retard de plus de deux ans dans le paiement de leurs impositions est une mesure de ce genre. Ceux qui l'ont réintroduite seront les premiers à s'en plaindre.

W. B.

## Nouvelles étrangères

### France

*Mouvement anti-protectionniste.* — Le *Temps* constate que l'œuvre de la commission des douanes suscite des protestations de plus en plus vives, et que les journaux protectionnistes eux-mêmes se montrent effrayés des tendances de la commission.

Le *Temps* ajoute qu'on ne peut guère espérer que la commission tienne compte du mouvement de l'opinion publique qui va s'accroissant journellement, mais on est en droit de penser que le gouvernement et les Chambres le prendront en très sérieuse considération.

Par les désastres locaux produits sur divers points du territoire, depuis le relèvement ou la création de certaines taxes douanières, on peut imaginer la perturbation qui se produirait si les prétentions de la commission triomphaient; c'est l'avenir même du pays qui est en cause.

### Allemagne

*Atténuation.* — Nous avons reproduit les passages principaux de l'allocution adressée, samedi dernier, par l'empereur Guillaume aux troupes auxquelles il remettait de nouveaux drapeaux. On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* que la fin de l'allocution, où le souverain faisait appel au dévouement de l'armée pour le cas où un péril extérieur ou un péril intérieur éclaterait bientôt, a causé des émotions de plus d'un genre dans le public et que, pour calmer les appréhensions que cette parole a fait naître et pour dissiper les malentendus auxquels elle a donné lieu, il est bon de faire remarquer que cet appel au dévouement des troupes est pour ainsi dire stéréotypé et se retrouve dans toutes les instructions militaires.

### Autriche-Hongrie

*Le discours de Guillaume II et la presse autrichienne.* — Les journaux critiquent vivement le dernier discours prononcé par l'empereur Guillaume à l'occasion de la remise de nouveaux étendards; ils se plaignent que l'empereur ait attaqué le parlementarisme et ait parlé sur un ton belliqueux aux officiers qui sont en garnison aux frontières.

Ramière; c'est beaucoup dire d'un homme, dans ce monde où ils se ressemblent tous. On peut être homme d'esprit et faire cas du monde, de même qu'on peut être un sot et le mépriser. Raymon l'aimait, et il avait raison. Il y était recherché; il y plaisait, et pour lui cette foule de masques indifférents ou railleurs avait des regards d'attention et des sourires d'intérêt. Les malheureux peuvent être misanthropes, mais les êtres qu'on aime sont rarement ingrats, du moins Raymon le pensait. Il était reconnaissant des moindres témoignages d'attachement, envieux de l'estime de tous, fier d'un grand nombre d'amitiés.

Avec ce monde dont les préventions sont absolues, tout lui avait réussi, même ses fautes; et quand il cherchait la cause de cette affection universelle qui l'avait toujours protégée, il la trouvait en lui-même, dans le désir qu'il avait de l'obtenir, dans la joie qu'il en ressentait, dans cette bienveillance robuste qu'il prodiguait sans l'épuiser.

Il la devait aussi à sa mère dont l'esprit supérieur, la conversation attachante et les vertus privées faisaient une femme à part. C'était d'elle qu'il tenait ces excellents principes qui le ramenaient toujours au bien, et l'empêchaient malgré la fougue de ses vingt-cinq ans, de démentir de l'estime publique.

On était aussi plus indulgent pour lui que pour tout autre, parce que sa mère avait l'art de l'excuser en le blâmant, de commander l'indulgence en ayant l'air d'implorer. C'était une de ces femmes qui ont traversé des époques si différentes, que leur esprit a pris toute la souplesse de leur destinée, femmes qui se sont enrichies de l'expérience du malheur, qui ont échappé aux échafauds de 93, aux vices du Consulat, aux vanités de l'Empire, aux rancunes de la Restauration; femmes rares, et dont l'es-

pèce se perd.

### Espagne

*Réunion ouvrière.* — Il y a eu le 21 avril une réunion ouvrière intéressante par les déclarations de quelques orateurs, applaudis avec enthousiasme.

Les uns ont affirmé que la révolution sociale s'impose et que, tout ce qui existe étant le produit du travail, le producteur est celui qui doit avoir le plus de droit d'en jouir.

En cas de grève, il prendra ce dont il a besoin pour sa subsistance.

D'autres ont proposé de ne pas payer de loyers.

A Xérès, à Barcelone et à Saragosse surtout, l'agitation ouvrière est grande. Les autorités prennent des précautions.

### Bulgarie

*Arrestations, tortures iniques.* — Le nombre des personnes arrêtées à Sofia s'élève à plus de six cents.

On assure que les plus mauvais traitements sont subis par les prisonniers, parmi lesquels se trouvent les principaux chefs de l'opposition, entre autres l'ex-premier ministre Karaveloff, qui est particulièrement l'objet des vexations policières.

On confirme l'arrestation d'un charpentier serbe à qui on imposa la torture dans le but de lui arracher des aveux; ce malheureux fut suspendu par les pieds et frappé à coups de bâton. Son innocence fut reconnue, mais le représentant de Serbie dut intervenir pour obtenir son relâchement.

Les agissements de la police bulgare produisent la plus mauvaise impression dans les cercles diplomatiques.

### Danemark

*La tête près du bonnet.* — Une grève originale se prépare, celle des demoiselles desservant les buffets des gares. L'administration des chemins de fer de l'Etat vient d'interdire à ces demoiselles de se coiffer à la Froufrou, et celles-ci aiment mieux abandonner leur situation qu'obéir à cette injonction.

On se perd en conjectures sur le point de savoir ce que cette coiffure peut avoir d'immoral.

### Portugal

*Aux colonies.* — On signale une rencontre entre des groupes indigènes de la Guinée portugaise et des troupes coloniales portugaises; celles-ci ont quelques blessés ou tués.

### Russie

*Expulsion de journalistes allemands.* — Deux journalistes allemands, MM. Bärenfeld, du *Berliner Tageblatt*, et Gravenhoff, de l'*Allgemeine Reichs-correspondenz*, qui, depuis longtemps, menaient une campagne très vive contre la politique russe et qui ne ménageaient même pas les attaques personnelles contre le czar, viennent d'être expulsés de Saint-Petersbourg.

### Indes anglaises.

*La guerre de Manipour.* — La colonne de Kohimā, une des trois colonnes qui doivent se réunir à Manipour le 27 avril, est partie aujourd'hui pour Manipour.

### Chili

*Un vaisseau coulé.* — Le vaisseau chilien, révolté, *Branco Encalada*, a été coulé par un torpilleur du gouvernement.

Ce fut à un bal chez l'ambassadeur d'Espagne que Raymon fit sa rentrée dans le monde.

— M. de Ramière! si je ne me trompe, dit une jolie femme à sa voisine.

— C'est une comète qui paraît à intervalles inégaux, répondit celle-ci. Il y a des siècles qu'on n'a entendu parler de ce joli garçon là.

La femme qui parlait ainsi était étrangère et âgée. Sa compagne rougit un peu.

— Il est très bien, dit-elle; n'est-ce pas, Madame?

— Charmant, sur ma parole, dit la vieille Sicilienne.

— Vous parlez, dit un beau colonel de la garde, du héros des salons éclectiques, je parie, le brun Raymon?

— C'est une belle tête d'étude, reprit la jeune femme.

— Et ce qui vous plaît encore davantage, peut-être, une mauvaise tête, dit le colonel.

Cette jeune femme était la sienne.

— Pourquoi mauvaise tête? demanda l'étrangère.

— Des passions toutes méridionales, Madame, et dignes du beau soleil de Palerme.

Deux ou trois jeunes femmes avancèrent leurs jolies têtes chargées de fleurs pour entendre ce que disait le colonel.

— Il a fait vraiment des ravages à la garnison, cette année, continua-t-il. Nous serons obligés, nous autres, de lui chercher une mauvaise querelle pour nous en débarrasser.

— Si c'est un Lovelace, tant pis, dit une jeune personne à la physionomie moqueuse; je ne peux pas souffrir les gens que tout le monde aime.

(A suivre.)

# INDIANA

par GEORGES SAND

## PREMIÈRE PARTIE

Noun pleura, attendit, et, malheureuse qu'elle était, voyant le temps s'écouler, se hasarda d'écrire. Pauvre fille! ce fut le dernier coup. La lettre d'une femme de chambre! Elle avait pourtant pris le papier satiné et la cire odorante dans l'écritoire de Madame Delmare, le style dans son cœur... Mais l'orthographe! Savez-vous bien ce qu'une lettre de plus ou de moins ôte ou donne d'énergie à votre sentiment! Hélas! la pauvre fille à demi sauvage de l'île Bourbon ignorait même qu'il y eût des règles à la langue.

Elle croyait écrire et parler aussi bien que sa maitresse, et quand elle vit que Raymon ne revenait pas, elle se disait :

— Ma lettre était pourtant bien faite pour le ramener.

Cette lettre! Raymon n'eut pas le courage de la lire jusqu'au bout. C'était peut-être un chef-d'œuvre de passion naïve et gracieuse; Virginie n'en écrivit peut-être pas une plus charmante à Paul, lorsqu'elle eut quitté sa patrie... Mais M. de Ramière se hâta de la jeter au feu, dans la crainte de rougir de lui-même. Que voulez-vous, encore une fois! Ceci est un préjugé de l'éducation, et l'amour-propre est dans l'amour comme l'intérêt personnel est dans l'amitié.

On avait remarqué dans le monde l'absence de M. de

**Confédération suisse**

**Le 1er Mai reconnu par la Confédération.**

— *L'Intelligenzblatt* annonce que la direction de la fabrique d'armes de la Confédération accordera, le 1er mai, un congé pour célébrer la fête ouvrière à tous les ouvriers qui en feront la demande préalable.

Bravo! Mais pourquoi cette demande préalable? Ne vaudrait-il pas mieux laisser à chacun la faculté de manifester sans en demander l'autorisation?

**La fête du Jubilé.** — Le département militaire a désigné le bataillon de carabiniers N° 5 pour faire le service d'honneur et de sûreté pendant les fêtes du jubilé de la Confédération. Les cours de répétition de ce bataillon sont fixés comme suit: Le 17 juillet, entrée des cadres à Aarau; le 21 juillet, entrée de la troupe à Aarau; le 31 juillet, transport du bataillon à Schwyz; le 4 août, licenciement à Olten.

— Le comité schwytois met au concours la livraison de 100 hectolitres de vin rouge de fête, 80 hectolitres de vin blanc de fête, première qualité, 60 hectolitres de vin rouge d'honneur et 60 hectolitres de vin blanc d'honneur, qualité supérieure. Condition première: provenance suisse.

**Traités de commerce.** — C'est bien, comme nous l'avons annoncé, MM. Hammer et Cramer-Frey qui sont délégués aux négociations en vue de nouveaux traités de commerce avec l'Allemagne et l'Autriche.

MM. les ministres Roth, à Berlin, et Aepli, à Vienne, prendront part aux délibérations.

Les négociations commenceront au plus tard au milieu du mois prochain.

**Corps diplomatique.** — Le Conseil fédéral a ratifié la nomination de M. Walthor von Bonstetten, de Berne, docteur en droit, en qualité d'attaché à la légation suisse à Londres.

Il a nommé comme attaché aux affaires étrangères, M. Paul Ritter, docteur en droit.

**Extradition de Livraghi.** — Livraghi, détenu dans la prison de Lugano, est persuadé que le tribunal fédéral refusera d'accorder l'extradition.

**Nouvelles des cantons**

(Correspondance particulière de la *Sentinelle*.)

ZURICH, le 21 avril 1891.

Il y a un mois environ, en assistant à l'assemblée populaire d'Aussersihl dont je vous avais résumé les débats, je ne savais pas qu'un jeune et sympathique médecin, M. Curt Abel, faisait une enquête sur la misère qui existe à Zurich.

Le courageux jeune homme n'a pas reculé devant la responsabilité d'une révélation publique de ses tristes découvertes. Au sein de la Société d'hygiène d'abord, il a attiré l'attention du public zurichois sur de nombreux cas d'une profonde misère, dont il a fourni de navrants détails. L'amour-propre de certaines autorités locales, des personnalités en tête des commissions d'assistance a été blessé et de vives contestations ont été la conséquence de cette première conférence.

16 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

**L'OUVRIER**

Roman social inédit

Etude de mœurs de La Chaux-de-Fonds

III

Nouvelle rencontre

Déjà la jeune paysanne avait relevé Rochu, elle épanchait avec un mouchoir le sang qui ruisselait de son front, d'une blessure qu'il s'était faite en tombant.

Sans s'inquiéter de l'entourage, sans un mot à Aimé Combet qui restait là hébété, et qu'elle ne voyait pas, elle accomplissait son rôle de femme, de fille et de sœur de charité.

Le paysan était tout tremblant de peur et de rage. Elle le calma avec de douces paroles prononcées en des inflexions calmes, berceuses, endormantes. Il ne disait rien, se laissait cajoler. Puis au bout d'un moment, craignant le ridicule sans doute, désireux d'échapper à ce rassemblement, à cette foule dont il entendait les quolibets et les ricanements, il se redressa, et la voix brutale:

— Allons! viens, fit-il, assez de simagrées!

Elle le suivit docilement, tandis qu'il se dirigeait vers son char, à quelques pas de là. Et machinalement aussi, Aimé Combet emboîta le pas.

Rochu s'était assis; tenant les rênes d'une main, il prit

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Samedi soir, près de 200 personnes appartenant à toutes les classes de la société avaient répondu à un nouvel appel du conférencier.

L'assemblée de la Tonhalle a été, non seulement intéressante par les révélations et les explications de M. Abel, mais surtout par la discussion qui a suivi son consciencieux exposé; on a sans doute cherché à atténuer les couleurs sombres du tableau que nous a dépeint le conférencier, mais il a fallu constater le mal et reconnaître que la charité privée était impuissante à soulager de pareilles misères; le faux orgueil a fait place à un esprit de saine constatation de faits indéniables; l'assemblée n'a pas hésité à accepter une proposition de M. Greulich tendant à nommer une commission de sept membres chargée de prendre en mains la suite de cette affaire; en premier lieu, elle demandera à la commission des communes de l'agglomération zurichoise de revenir sur une décision importante; cette commission vient de décider qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à une enquête officielle sur la question des logements; l'assemblée de la Tonhalle estime au contraire que c'est précisément par là qu'il faut commencer pour connaître exactement le degré de misère qui existe à Zurich et trouver les moyens d'y remédier. La commission des sept, choisie sans distinction d'opinion politique ou confessionnelle, s'est mise immédiatement à l'œuvre, et j'apprends qu'elle aura sa première séance ce soir.

\* \* \*

Nous avons eu jusqu'à ces jours passés un temps pluvieux et frais. Les Zurichois sont absolument confiants dans le soleil du Sechseläuten. En sortant de l'assemblée de la Tonhalle, sous l'impression des misères de notre pauvre civilisation, il était difficile de supposer que le surlendemain, tout un peuple se répandrait en masses compactes dans les innombrables rues de la ville, pour y célébrer avec joie et enthousiasme quelques-unes des brillantes pages de son histoire nationale.

Je vous reparlerai demain de cette imposante manifestation populaire.

**Berne.** — La liste des dons d'honneur du tir cantonal bernois, qui aura lieu en juillet prochain à Berthoud, ascende à 10,000 fr. environ.

— MM. Gobat et Egli, conseillers d'Etat, sont délégués aux fêtes qui auront lieu les 18, 19 et 20 mai prochain pour célébrer la transformation de l'Académie de Lausanne en université.

**Lucerne.** — M. le juge fédéral Kopp est mort. Ses obsèques auront lieu vendredi. M. Kopp était âgé de 64 ans; il était juge au Tribunal fédéral depuis 1879.

**Bâle.** — Les hôteliers de Bâle, au nombre d'une centaine, viennent d'envoyer leur adhésion à la Société suisse des aubergistes et maîtres d'hôtels.

**Genève.** — M. Favon, conseiller national, s'est engagé à prononcer un des discours officiels à la manifestation ouvrière du 3 mai.

— Mlle A. Ansaldi, la victime de l'accident que nous avons relaté, a succombé à ses blessures.

son fouet de l'autre, jeta un regard circulaire, aperçut sur le trottoir, Combet tout triste et tout repentant. Il vit sa fille qui s'était retournée, faire un geste de surprise; il l'entendit distinctement prononcer:

— Récompense du service rendu!

Il eut un sourire méchant, le rictus de ceux qui préméditent quelque basse et odieuse vengeance.

L'ouvrier restait debout consterné.

— Hue, Cocotte!

Le fouet habilement dirigé, cingla le visage de Combet, tandis que le char roulait au grand trot.

A demi aveuglé, l'ouvrier porta la main à son front, il ressentait une douleur cuisante.

Qu'était-ce hélas! comparée à la morsure cruelle, brûlante qui lui déchirait le cœur:

« Récompense du service rendu » avait dit la jeune fille.

Il chercha l'oubli dans le travail, ce grand consolateur; il se remit très sérieusement à l'ouvrage.

Il arrivait le matin, dès sept heures à l'atelier. Et c'était toujours avec le même sentiment de joie qu'il reprenait sa place, après avoir enlevé ses habits, s'être revêtu de sa longue blouse. Peu à peu les camarades arrivaient, on se saluait, on échangeait quelques plaisanteries.

Et l'atelier s'animait. Sous le battement cadencé des pieds, les roues — une lignée de roues suspendues au plafond et reliées aux pédales, aux *piotets*, par une courroie de transmission — tournaient en babillonnant.

Il faisait bon, dans cet atelier, où, comme en des stalles, penchés sur leur établi, appuyés sur des chainettes souples et résistantes, servant d'appui et aussi à retenir ouverte et béante, la grande poche en cuir, la *peau*, en laquelle tombent les bûchilles d'or, — les ouvriers se touchaient

**Chronique locale**

**Souscription populaire.** — Nous rappelons à tous les ouvriers soucieux de la réussite de notre manifestation, les listes déposées dans les cafés et les magasins de tabacs, à l'effet de recueillir la *souscription populaire de 20 centimes* destinée à couvrir les frais de propagande et d'organisation. L'impression en trois langues du manifeste que publie aujourd'hui la *Sentinelle* nécessite des frais, auxquels s'en ajouteront d'autres, ainsi la location de drapeaux, la confection d'écriteaux, les publications au tambour, etc., etc. Les frais seront couverts par la souscription modeste de 20 centimes si chacun veut bien apporter son obole!

**Suite d'un abus.** — On nous écrit:

« Monsieur,

J'ai connaissance de la réponse de MM. Pittet, Reutter et Ritter aux fausses insinuations des auteurs de l'article relatif aux évaluations des bâtiments. Si j'étais expert, j'aurais signé la lettre avec eux, et comme membre de la Chambre d'assurance du canton, je remercie tout particulièrement M. Werro, assesseur de la justice de paix, de la lettre qu'il vous écrit à ce sujet.

Avec toute considération,

Salutations empressées

F. Robert. »

D'autre part, l'*Abeille* insère la protestation dont il est parlé ci-dessus. Il nous semble qu'il serait bon de ne rien exagérer, et de ne pas faire détourner une question de ce genre en discussion de personnes. Nous n'avons fait ni fausse insinuation, ni calomnies. Nous avons constaté un défaut dans le mode de nomination de la Commission d'assurance. Il y a des réformes à faire. Tout le monde en convient. Si nous avons hâté l'étude des perfectionnements à apporter dans le recrutement des membres de cette commission, nous n'aurons qu'à nous féliciter de notre intervention dans cette question.

**Pénurie de petits logements.** — On nous assure que 80 ménages sans logements ont été recueillis provisoirement au Collège, à la Halle de gymnastique et à l'hôpital des contagieux. Ces 80 ménages sont sans abri par suite de la pénurie de petits logements. Voilà qui, certes, est bien à l'appui de ce que nous avons dit au sujet des constructions ouvrières dont le besoin *urgent* se fait de plus en plus sentir.

**Un procédé à signaler.** — Un employé de l'Usine à gaz était en train d'emménager dans son nouveau logement lorsque son propriétaire fut avisé, par exploit, que ce nouveau locataire avait de nombreuses dettes et que son mobilier était déjà saisi.

A l'appui de l'article que nous avons publié au sujet de l'Usine à gaz, et à rapprocher des gros traitements alloués au trop nombreux personnel dirigeant de cette usine.

**Boîte à blagues**

Une demoiselle de la ville arrive à une ferme et demande une tasse de lait de chèvre chaud.

— Mais pas de ce bœuf-là, s'il vous plaît, car il sent horriblement mal.

**AVIS**

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui auraient à se plaindre d'irrégularités dans la distribution de notre journal d'en aviser l'administration qui s'empressera d'y remédier pour leur assurer une distribution régulière.

presque, et vivaient tous en bons camarades. Le burin mordait la lunette d'où s'envolait, comme une fine buée, une vapeur mêlée de poussière d'or.

Il y en avait partout de cette impalpable poussière qui envahissait tout, pénétrait partout, glissait sur le plancher mouvant, s'envolait au plafond, se blotissait dans toutes les rainures, s'accrochait aux habits, à la barbe, aux sourcils, aux cheveux.

Tous les mois, les claies étaient enlevées et on se livrait à de minutieuses recherches, on fouillait avec ardeur, on récoltait la poussière, avec un soin, des précautions inouïes. Les tabliers, les blouses étaient soigneusement conservés, puis lavés par les soins du patron, les savates brûlées, jusqu'à l'eau avec laquelle les ouvriers se lavent les mains qui était précieusement recueillie.

Cependant malgré cette poursuite continuelle, cette chasse et cette surveillance de tous les jours, il en échappait encore, toujours quand même; elle fuyait, elle se dérobaît, ténue, impalpable, microscopique. Et c'était le désespoir de maints patrons que de songer à toute cette poussière non récoltée, à tout cet or qu'on ne retrouverait jamais. Les ouvriers eux-mêmes n'en avaient-ils pas?

Et tout en travaillant, les ouvriers causaient gaiement. On fumait, on riait, on chantait.

Dans la trépidation de l'atelier, il y avait comme un vent de bonne humeur.

Les ouvriers étaient heureux: l'ouvrage allait fort, on gagnait de beaux salaires.

Rien ne vous rend la main leste, le cerveau libre, le cœur content, comme un travail bien payé et l'assurance d'en avoir pour quelques semaines.

Il le sentaient bien tous ceux qui travaillaient là.

(A suivre.)

